

auquel les fabricants reprochent mille défauts. Que l'on songe un instant que la fabrique de Besançon est le premier modèle d'essai industriel, et que les résultats déjà acquis sont vraiment prodigieux. Il reste certainement des perfectionnements nombreux à apporter pour donner satisfaction, mais tout permet d'espérer que les nouvelles tentatives apporteront un progrès en faveur de la soie artificielle.

Est-ce à dire par là que les magnaneries peuvent être quelque peu menacées? Loin de tous doit être une semblable pensée. La soie artificielle ne prendra pas, d'ici de longues années du moins, le même rang industriel que la soie produite par les moyens de la nature, mais la nouvelle industrie naissante semble appelée à un grand avenir.

Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi?

En nous rangeant du côté des détracteurs de la nouvelle invention, qui lui opposent qu'elle est sans valeur, ne nous est-il pas permis de leur objecter que, puisque l'on trouve moyen d'allier à la soie naturelle d'autres fibres textiles, telles que le coton, la laine, le chinagrass, etc., dans des proportions notables, la soie artificielle ne pourra pas remplacer ces dernières substances? Nous croyons à l'affirmative et nous voyons toutes sortes d'avantages dans cette substitution. Que le fil que l'on présente au commerce ne remplisse pas encore le desideratum voulu, nous ne contestons pas la chose, mais n'est-il pas déjà applicable pour les travaux de la tapisserie et de la passementerie? Nous le croyons.

Pour l'opération du tissage, du reste, il faut deux variétés de fils: l'un plus résistant, devant former la chaîne, et l'autre, pouvant être plus inégal dans sa structure avec un peu moins de finesse et de tenacité, pour confectionner la trame. Cette dernière soie ne pourrait-elle pas être faite avec de la soie artificielle?

Il est une crainte qui nous donne l'espérance de voir un jour des pièces de tissus confectionnées de soie arti-

cielle, c'est la critique terrible qui s'attache de la part des intéressés, contre ce nouveau produit.

Si l'on parcourt les centres de soieries, l'on est frappé de voir avec quelle indifférence la nouvelle invention est accueillie. Chacun désire voir la soie artificielle, mais à peine l'a-t-on en mains, qu'elle subit une désappréciation incroyable. La soie artificielle n'est donc qu'un leurre? Pourquoi cet accueil si défavorable à un produit qui, né d'hier, surpasse déjà l'imagination par les moyens ingénieux mis en œuvre pour le produire, et qui vient éveiller l'attention du chercheur, lequel le perfectionnera, sans aucun doute, pour le conduire à sa perfection! Que l'on se pénètre un instant des difficultés techniques par les lignes qui suivent:

Dans une production courante individuelle, il faut produire rapidement et économiquement des millions de kilomètres de fil; quand on saura qu'un gramme de soie représente de 3,000 à 5,000 mètres de fil, et que son épaisseur est moindre d'un dixième à un vingtième de millimètre, on aura de suite une idée des difficultés pratiques qui peuvent surgir!

Nous devons maintenant faire connaître les moyens que l'industrie met en jeu pour obtenir la soie artificielle.

A l'heure actuelle, trois procédés sont particulièrement connus du public, et semblent mériter le plus grand intérêt; aussi devons-nous donner ici les bases sur lesquelles ils reposent.

Le plus ancien et le plus connu est celui du Comte de Chardonnet, dont l'origine remonte à l'année 1884: l'ensemble de son procédé comprend quatre phases, savoir:

1. Transformation de la cellulose en cellulose nitrique.
2. Dissolution de la cellulose.
3. Filage de la dissolution.
4. Dénitrication des fils.

(A suivre.)



L'EXPORTATION DE NOS ANIMAUX

DANS tous les pays, l'agriculture a plus ou moins souffert, depuis quelques années, par suite de l'avilissement des prix des principales denrées de consommation et des produits de la ferme.

Chaque pays adopte des mesures de protection franchement avouée ou déguisée pour soulager autant qu'il est nécessaire les populations agricoles souvent réduites à un état voisin de la misère.

Le Canada, pays essentiellement agricole, a, plus que tout autre peut-être, intérêt à voir s'abaisser les barrières qui, de tous côtés s'élèvent contre la libre entrée de ses produits au dehors.

L'Angleterre qui, cependant, ne peut que désirer la

prospérité de ses colonies, l'Angleterre elle-même, a pris contre l'entrée de nos animaux sur le sol de la Grande-Bretagne des mesures qui ne peuvent que tourner au détriment de nos éleveurs et de nos exportateurs.

Depuis plusieurs années déjà, notre bétail ne peut être vendu vivant dans les îles britanniques; dès son entrée au port de débarquement, il doit être abattu.

On comprend facilement que la quantité de viande ainsi abattue à l'arrivée d'un navire est plus considérable que les nécessités immédiates du marché et qu'il faut prendre, pour la conservation de ces viandes jusqu'au moment de leur écoulement, des mesures de conservation qui sont onéreuses.

On les met donc dans des entrepôts frigorifiques d'où elles sortent à un prix amoindri; on sait en effet que toute viande fraîche a une valeur plus grande sur tous les marchés que celle conservée dans les glaciers.